



« Le “mounard” n’existe pas, mais la **rage** oui. »

« Protégez votre famille et vos animaux domestiques. Ne vous approchez pas des moufettes, des renards, des chauves-souris et des autres animaux sauvages. »

« Signalez toute exposition potentielle à la rage à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 (à Winnipeg) ou au numéro gratuit 1 888 315-9257 (à l’extérieur de Winnipeg). Lavez toute morsure ou égratignure à l’eau et au savon et consultez un médecin.

Évitez tout contact avec les animaux sauvages. Il est important de vacciner vos animaux de compagnie et votre bétail contre la rage et de maintenir les vaccins à jour. Pour signaler l’exposition d’un animal domestique ou une blessure causée par un animal suspecté d’avoir la rage, communiquez avec Agriculture Manitoba au 204 470-1108. »

